

Une correspondance particulière nous écrit d'Astrabad, port militaire d'une certaine importance, situé sur la rive méridionale de la mer Caspienne, que le schah de Perse, voyageant avec une suite de 8,000 personnes dans cette province éloignée de son empire, a eu la gracieuse idée de se rendre à bord de la flottille russe, ancrée dans ce port.

Parmi les divertissements offerts par les officiers du czar à leur illustre visiteur se trouvait une promenade en mer. A peine cependant le steamer disposé pour la circonstance venait-il de prendre le large que le schah commença à éprouver les sensations ordinaires aux gens peu habitués aux périodes de l'onde.

L'amiral russe fit immédiatement stopper.

"Je crains, dit-il, que Votre Majesté ne se sente pas très bien."

—Pas le moins du monde, répartit immédiatement le schah, sur la face livide duquel on lisait toutes les tortures du mal de mer. Je suis l'hôte de mon frère le czar, et je ne puis que me trouver très bien sous son toit flottant."

Quel est l'Européen qui aurait assez de sang-froid pour faire une pareille réponse entre deux nausées.

SAMEDI, 28 JUILLET 1866.

2ème Edition.

NOTRE FEUILLETON.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de promettre à nos lecteurs que nous commencerons mardi prochain, la publication d'un feuilleton. Nous les avons fait attendre un peu longtemps, mais ce retard est dû au soin que nous avons apporté dans notre choix.

Nous croyons pouvoir nous flatter que la privation que nous avons imposée en cette circonstance sera amplement compensée par la beauté supérieure de l'ouvrage que nous avons en vue.

Parlement Provincial.

PRÉSENTATION DE L'ADRESSE A SON EXCELLENCE.

RÉPONSE DU GOUVERNEUR.

Les Juges encore accusés par M. Cauchon.

REPRISE DES DÉBATS SUR LES CONSTITUTIONS LOCALES.

Les Canadiens Français livrés à la discrétion de l'Angleterre.

PROTESTATION DE M. LAFRANÇOISE.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Ottawa, 27 juillet.—L'orateur prend son siège à 3 heures.

Quelques bills sont pris en considération.

A 3 1/2 heures, le conseil présente une adresse à Son Excellence le Gouverneur pour le féliciter sur son élévation à la dignité de lord de la Grande Bretagne.

Sa réponse est en substance celle qu'il a faite à la chambre d'assemblée.

La chambre se réunit de nouveau.

L'hon. M. Letellier, de St. Just, propose que dans l'opinion de cette chambre, on ne fasse pour les bâtiments publics d'Ottawa que les dépenses nécessaires pour les empêcher de se détériorer, jusqu'à ce que les changements constitutionnels aient été déterminés et que le parlement ait donné son opinion sur ce qu'on devrait faire de ces bâtiments.

La chambre a discuté jusqu'à 6 heures sur cette motion, qui a été enfin retirée.

ASSEMBLEE LÉGISLATIVE.

La chambre s'est assemblée aujourd'hui à 11 heures pour présenter une adresse de félicitations à Son Excellence sur son élévation à la dignité de Lord d'Angleterre.

Son Excellence a répondu comme suit :

M. l'Orateur et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Je vous remercie de tout cœur de l'adresse de félicitations que vous m'avez présentée à l'occasion de la faveur royale que notre gracieuse souveraine a bien voulu m'accorder dernièrement. Je sais bien que les termes dans lesquels vous parlez de ma conduite officielle ne sont pas dictés par la simple formalité. Je me réjouis de voir que ceux qui ont eu les meilleurs moyens d'observer mes actes et qui sont les plus intéressés dans leurs résultats, aient pris la liberté de donner leur approbation cordiale à ma manière de remplir les devoirs de ma charge, à une époque féconde en événements dans les annales de la Province soit que l'on considère ses relations extérieures ou sa condition intérieure. L'appréciation d'un tel succès, s'il est possible, sous le rapport public, l'opinion que vous avez de moi.

Ce pays est sur le point d'entrer dans une noble et nouvelle phase d'existence politique. Ce qui se passe aujourd'hui est un heureux augure pour l'avenir et démontre le fonctionnement harmonieux des éléments qui composent notre système constitutionnel. L'adresse que vous m'avez présentée est une preuve concluante de vos efforts empreints d'honnêteté pour appliquer à ce pays ces principes du gouvernement qui ont été longtemps reconnus en Angleterre comme sains, et elle vous assure en même temps l'approbation de la couronne et la faveur des communes. Je pense ne pouvoir mieux manifester ma gratitude pour les nombreuses marques de considération que vous m'avez prodiguées dans votre adresse, qu'en vous promettant qu'aussi longtemps qu'il m'aura été donné de continuer dans ma charge de gouverneur, mes actions seront guidées par les mêmes principes qui m'ont valu vos louanges, et que lorsque je cesserai de remplir cette charge, je me servirai de la position où j'ai été placé par la Reine, pour favoriser dans la Législature Impériale les vues qu'en conscience, je crois être les plus propres à faire progresser les vrais intérêts du peuple canadien.

La chambre se réunit ensuite à 3 heures, cette après-midi.

M. McKenzie propose que le rapport relatif aux congés d'absence accordés aux juges du Bas-Canada et les documents concernant M. le juge Coursol, soient référés aux comités des impressions pour être de nouveau pris en considération.—Adopté.

L'hon. M. Galt propose que la Chambre approuve la première résolution rapportée du comité des Voies et Moyens mardi, concer-

nant les articles de manufacture en entrepôt.—Adopté.

L'hon. M. Galt présente un bill pour amender la loi ayant trait aux droits d'accise.

L'hon. M. Galt propose que la Chambre approuve les résolutions rapportées du comité des subsides, hier.—Adopté.

L'hon. M. Cartier propose que la chambre approuve le rapport du comité général sur le bill de procédure Civile.—Adopté.

Les bills suivants sont pris en considération par la chambre formée en comité :

Hon. M. Cartier : concernant l'inspection des Bureaux d'enregistrement dans le Bas-Canada.

Hon. M. Cockburn : Bill relatif aux personnes accusées de trahison et de félonie.

On reprend alors la discussion sur les résolutions de l'hon. J. A. McDonald sur les gouvernements locaux du Bas et du Haut-Canada.

L'hon. J. A. McDonald donne avis que, lorsque les résolutions qu'on est à discuter, auront été adoptées, il proposera :

Qu'il est expédient que tout acte du Parlement Impérial qui sera adopté pour l'union des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, renferme une disposition pour que l'arrangement immédiat des dettes, des crédits, du passif et de l'actif des Provinces du Haut et du Bas-Canada, soit référé à trois arbitres dont l'un sera choisi par le gouvernement local du Bas-Canada, l'autre par celui du Haut-Canada et le troisième par le gouvernement général : qu'il pourvoit de plus à ce que les arbitres ne soient pas choisis avant les élections du Parlement Général des Provinces de l'Amérique du Nord et des législatures locales, et à ce qu'aucun des arbitres ne réside dans le Haut ou le Bas-Canada.

RAPPORT DU SOIR.

Ottawa, 27 juillet.—Sur la motion renvoyant au comité d'impression les papiers relatifs à l'enquête faite sur la conduite du juge Coursol, et au rapport fait sur la condition du banc judiciaire dans le Bas-Canada, il s'éleva une discussion dans le cours de la quelle,

L'hon. M. Cauchon répéta l'énergie qu'exposé qu'il avait faite la veille au sujet de l'état lamentable où se trouve le Banc aujourd'hui.

M. O'Halloran parla sur le même sujet. Il y a eu six termes de la Cour de Circuit dans le cours de l'année, et cependant, le gouvernement n'a pris aucune mesure relativement à l'affaire du Juge Lafontaine.

L'hon. J. S. MacDonald censure le Procureur Général, parce qu'il permet la réitération de pareilles accusations sans s'occuper si elles sont fondées ou non. Quelle confiance le peuple peut-il avoir dans la décision de juges sur lesquels planent des accusations sérieuses auxquelles on n'a pas répondu pour se justifier ?

Le député de Montmorency aurait dû faire, au commencement de la session, une motion demandant un comité d'enquête pour s'occuper de cet important sujet. Il est trop tard maintenant pour que nous ayons le temps de faire aucune chose.

Sur les constitutions locales,

L'hon. J. A. McDonald dit qu'il se proposait d'ajouter quelque chose à la première clause. Cette addition pourvoit à la nomination du premier lieutenant gouverneur de chaque province durant bon plaisir strictement.

Ce changement a été fait parce que la nomination des gouverneurs sera nécessairement faite avant que l'on connaisse s'il possède la confiance du peuple. Ils seront donc nommés simplement pour mettre le rouage en mouvement, et ils pourront être remplacés ensuite s'il le faut.

L'hon. M. Brown est content de voir que la discussion sur les gouvernements locaux soit enfin commencée. Il désire savoir, cependant, comment les votes seront donnés. Quant à lui, il trouve qu'il serait juste que ses amis bas-canadiens arrangent à leur façon leurs propres affaires, et que le même privilège fût accordé aux haut-canadiens.

Dans l'addition qui vient d'être offerte, il pense que le présent gouverneur devrait être autorisé à agir temporairement jusqu'à ce que le gouvernement confédéré soit en pleine opération.

L'hon. J. A. McDonald dit qu'il n'y avait pas d'objection à faire sur cette observation en la considérant exclusivement au point de vue d'une suggestion ; mais elle ne pouvait être acceptée, parce qu'il fallait suivre la lettre de la constitution.

Il peut se faire, cependant, que les gouverneurs qui administreront aujourd'hui les affaires des différentes provinces soient choisis.

L'hon. J. S. MacDonald dit que l'on n'attendra pas longtemps avant que le peuple réclame le droit de prendre part à l'élection des lieutenants gouverneur, qui doivent rester en charge pendant cinq ans.

L'hon. M. Brown répond que le peuple n'a pas aujourd'hui le contrôle sur le choix du gouverneur.

L'hon. J. S. MacDonald n'a pas l'intention de s'opposer à la résolution, parce qu'il pense qu'elle faisait un pas dans la bonne direction. Après quelques autres remarques, la séance fut levée.

SEANCE DU SOIR.

Le bill concernant le code de procédure civile est lu une troisième fois et adopté, ainsi que plusieurs autres bills d'une importance privée.

Le débat est repris sur les législatures locales.

L'hon. M. Holton demande s'il est entendu que les provinces se chargeront séparément de former les constitutions locales, et si la chambre actuelle n'a pas le pouvoir de décider rien sur ces constitutions, qui seront référées à l'Angleterre pour être incorporées dans un bill sur lequel le peuple canadien n'aura pas l'occasion de se prononcer.

L'hon. J. A. McDonald répond que ces constitutions seront formées par la chambre actuelle, avant qu'elles soient envoyées au parlement impérial pour y être ratifiées.

L'hon. J. S. McDonald croit que l'on n'a pas pourvu au temps où les Parlements locaux devront être convoqués, et amonde que l'on emploiera pour cette convocation.

L'hon. J. A. McDonald dit que la question est de décider maintenant si le gouvernement de chaque province doit avoir deux chambres ou une seule, et s'il doit être responsable ou non ; en conséquence des circonstances particulières que tous les membres connaissent, il sera impossible d'obtenir un acte impérial avant l'hiver prochain.

M. C. Cameron fait observer que le projet ne déclare pas si les chefs de Départements seraient les aviseurs du Gouverneur.

L'hon. J. A. McDonald dit que cela ne se pratique pas en Angleterre. Le maître général des postes peut faire partie du Cabinet ou ne pas en faire partie.

Le sénat ne se réservait le droit de choisir les ministres parmi ceux qui présentent la confiance des Chambres.

M. Laframboise proteste, en sa qualité de canadien français, contre la conduite du gouvernement qui livre à l'Angleterre le sort des colonies.

La même patrie pourra faire aujourd'hui ce qu'elle a fait en 1841, lorsqu'elle nous a imposé l'acte d'Union. Rien ne l'empêchera d'introduire dans nos constitutions les changements qu'elle jugera à propos. Les intérêts anglais ne sont pas toujours sympathiques à notre race : c'est donc confier notre cause à un ennemi pour la régler.

Il s'éleva ensuite quelques débats sur la question de voter maintenant sur la résolution.

M. Perraault et l'hon. M. Dorion insistèrent pour que le vote fût pris maintenant.

M. M. Dunkin et l'hon. M. Brown s'y opposèrent, prétendant qu'il n'était pas bien de la part de l'opposition de vouloir hâter ainsi les débats.

L'hon. J. A. McDonald dit qu'il ne désire pas aucun triomphe de parti. Il propose un ajournement des débats.

Cette proposition fut adoptée par 70, contre 18.

Le chambre se forma ensuite en comité pour considérer plusieurs bills et s'ajourna à 11 h. 45.

COMMERCE.

Montréal, 27 juillet.

Marché uniforme.

Fleur par qrt de 196 lbs.—La Supérieure extra est de 8.50 à 8.75 ; extra 8.25 à 8.50 ; Fancy 6.75 à 6.90 ; Supérieure de blé du Canada 6.05 à 6.10 ; Supérieure de blé de l'ouest 6.05 à 6.15 ; Supérieure des marques de la cité, nominales, 6.15 à 6.25 ; fleur de l'état de l'ouest nominale : Supérieure No. 2 5.50 à 5.75 ; belle, 5.00 à 0.00 ; moyenne 4.20 à 4.50 ; recoupees, 3.75 à 4.00 ; fleur en poche 3.35 à 3.45 par 112 lbs.

Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.—Vendue de 4.80 à 5.25, selon la qualité.

Blé par mts de 60 lbs.—Blé du printemps du H.-Canada de 1.40 à 1.45 ; blé des Etats de l'ouest, nominal.

Pois par 60 lbs.—Aucune vente à rapporter.

Blé d'inde par 56 lbs.—14,000 minots ont été vendus, mais le prix n'a pas transpiré.

Avoine par 32 lbs.—Lys de transaction.

Alcalis par 100 lbs.—Potasse, première qualité, 5.40 à 5.45 ; Inférieures, 5.12 à 5.20. Perlesse, à 6.60.

Lard par qrts de 200 lbs.—Un lot de mouton a été vendu hier à \$25.

Beurre par lbs.—Frais de choix de 17c à 18c ; ordinaire de 15 à 16c.

Fromage par lb.—Marché tranquille ; nouveau vendu de 11c à 12c ; manufacturé de 13 à 13c.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à 9.75 pour commune, et 9.80 à 12.00 pour bonne au choix extra. Farine de seigle—tranquille. Blé—recettes 8,700 mts ; marché de 3 à 5c meilleur ; ventes 23,000 mts ; 2.00 à 2.65 pour nouveau No. 1 de Milwaukee ; 2.35 pour vieux ambre de Michigan, et 2.75 pour du blé blanc du Canada. Seigle—recettes 2,807 mts ; marché tranquille ; ventes 2,900 mts ; 87c pour seigle de l'ouest. Orge—point de recettes ; marché lourd et nominal. Blé d'inde—recettes 46,700 mts ; marché ouvert un peu plus ferme ; ventes 95,000 mts ; 85c pour choix ; 84 à 85c pour sain mûle de l'ouest, et 80c pour haut mûle, presque jaune. Avoine—recettes 27,000 mts ; marché plus ferme pour sain et plus bas pour vieilles ; ventes 28,000 mts ; 45c à 48c pour l'avoine de Chicago ; 63c pour celle de l'Etat, et 60 à 65c pour du Jersey. Lard—fermé plus bas ; nouveau mouton à 31.65 pour argent comptant. Saindoux—fermé tranquille et ferme ; de 18 à 22c. Coton—fermé, 36 à 38c pour moyen.

NEW-YORK, 27 juillet.

Fleur—Reçu 9,327 qrts, marché de 10 à 25c meilleur pour les bonnes qualités ; les autres espèces sont lourdes ; ventes 9,700 qrts ; 5.50 à 7.60 super de l'Etat, 6.70 à 8.20 pour extra ; 8.30 à 9.75 pour choix de 5 à 10 ; 7.00 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.80 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 6.10 à 9.50 pour commune à bonnes marques d'exportation extra R. H. O. Fleur canadienne—tranquille et un peu plus ferme ; 8.30 à

T. THOMPSON,
Sole Agent Canadien Français à Montréal,
et Agent pour la vente dans les
autres parties du Canada, de
L'EXTINCTEUR, Pompe à Incendie portative
et fonctionnant d'elle-même,
BUREAU:
No. 22, RUE ST. GABRIEL

À l'adresse ci-dessus l'on pourra se procurer
tous les renseignements nécessaires sur cette
merveilleuse invention. Des pamphlets et cir-
culaires contenant des instructions détaillées et pré-
cises sur le fonctionnement de cette pompe, seront
fournies à demande.
Les Messieurs Clergé, les Directeurs et
Directrices de maisons d'Éducation ou de Charité,
les Fabriques de Paroisses, les Conscils Municipaux,
les Compagnies de Bateau à Vapeur, les
Propriétaires de Fabriques ou d'Usines, et le
public généralement sont humblement priés d'ad-
dresser leurs commandes, soit par lettre ou autre-
ment à T. THOMPSON, No. 22 rue St. Gabriel
qui s'empresse de leur transmettre par le retour
de la maille, les renseignements demandés.
Une de ces pompes peut être vue dans nos bu-
reaux.
4 juillet 1866. 248

AVIS SPECIAUX
LES DAMES qui désiraient acheter de la
soie et autres marchandises à bon marché, feraient
bien de rendre une visite à James Morrison, ou
elles trouveront un grand avantage en achetant
auprès d'un agent.
5 juillet. 249

PHARMACIE CANADIENNE
COIN DES
Rues Craig et St. Lambert

Les Docteurs DESJARDINS &
QUEVILLON ont le plaisir d'annon-
cer au public qu'ils ont ouvert
une Pharmacie dont l'étendue
leur permet d'espérer une large
part du patronage public. Ils of-
frent en vente toutes sortes de
Médicaments, Remèdes patentés
Parfumeries, Savons, Huiles, Peignes, Broses et
Articles de Toilette de l'Étranger aux prix
les plus modérés. Les marchands de la campagne
pourront surtout y trouver de bons avantages
sous tous les rapports. Les Drs. Desjardins et
Quevillon prennent en même temps l'occasion
d'avertir le public de Montréal qu'ils continuent
comme par le passé, à pratiquer la Médecine de 7
heures à 9 heures p. m., dans leur bureau,
au haut de leur pharmacie et pour les visites de
nuit à leur résidence privée.
Dr. J. A. DESJARDINS,
No. 585, rue Ste. Catherine.
Dr. C. QUEVILLON,
No. 587, rue Ste. Catherine.
23 mai 1866. 1a-216

LE PALM KILLER!! (Tue-Douleurs)
Il guérit les rhumes, les toux, les
douleurs d'estomac, les dérangements d'intestins,
les coliques de pères, le choléra asiatique, la
diarrhée ou le dysentérie.
Vendu aux vieux prix par les droguistes et les
épiciers.
Demandez le Palm Killer de Perry Davis; n'en
prenez point d'autre
26 juin 1866. 20c-q, b-l et h-242

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS.
Célèbre Filles de Sir James Clarke, pour les
femmes. Cette médecine inappréciable ne fait
aucun mal à l'estomac, ne dérange pas le système
et agit sur la constitution des femmes.
Elle modère tous les excès et fait disparaître
toute obstruction, provenant de n'importe quelle
cause, et régularise la menstruation.
Dans tous les cas d'affection nerveuse, dou-
leur de reins et dans les membres, l'œdème, l'hy-
dème, palpitation du cœur, abattement de l'es-
prit, bêtises, maux de tête, fièvre blanche, et
toutes les maladies occasionnées par un système
en mauvais ordre, ces pilules guérissent quand
tout autre moyen aurait échoué.
Directions complètes sur chaque pamphlet qui
enveloppe, lequel devrait être conservé.
Une bouteille contenant 60 pilules, et entourée
de l'étiquette du gouvernement britannique, sera
envoyée franco, sur réception d'une piastre et 5
centimes de poste.
Seul agent pour les États-Unis et les provinces
anglaises.
JOB MOSES, Rochester, N. Y.
Vendus à Montréal par Devins et Bolton, La-
plough et Campbell, Lyman, Clarke et Cie, Kory
Bros. & Co. et tous les autres droguistes en gé-
néral.
Janvier 1866. 1a-103

W. A. CURRY,
Agent de Biens-Fonds, Comptable
AGENCE POUR TERRAINS ET MAISONS,
Prête sur Propriétés Foncières,
Bureau: No. 64, Grande Rue St. Jacques.
Les capitalistes étrangers sont respectueusement
invités de s'adresser à M. Curry.
26 juin 1866. 1a-242

Les Pilules de Colby ne sont pas un remède
de charlatan, car elles ont été préparées par un
médecin ayant quarante années d'expérience;
l'emploi pour lequel ces pilules ont été désignées
ne peut être surpassé. Elles n'agissent pas comme
cathartique fort comme beaucoup de pilules en
vente, mais elles avancent les évacuations natu-
relles et régulières, stimulent la digestion, et réta-
bissent l'appétit. — Vendu par tous les droguistes
en général.
12 mai 1866. 26 juin 1866. 1m-226

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE
Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue,
clairvoyante et psychométrienne anglaise, qui a
émervillé les savants du Vieux Monde, réside
maintenant à Hudson, New-York. Madame
Thornton possède le don de seconde vue à un si
haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la
plus haute importance aux célibataires ou person-
nes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle
vous fait le portrait de la personne que vous mar-
rierez, et l'aide d'un instrument d'une grande
puissance, nommé Psychomètre, elle expose une
copie parfaite de l'époux ou l'épouse future de
la personne qui la consulte; elle fixe aussi la
date du mariage, la position sociale, les principaux
traits du caractère, etc., de telle personne. Des
milliers de certificats sont à jour attester que ce
n'est pas la déception. Sur demande elle ex-
posera un certificat attesté ou une garantie écri-
te que le portrait transmis est authentique. En
transmettant par lettre une petite monnaie de che-
veux et désignant le lieu de votre naissance, votre
âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant
cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe
affranchie adressée à vous-même, vous recevrez
par le retour de la maille le portrait et les ren-
seignements désirés. Toutes communications
strictement confidentielles. Adressez confidentiel-
lement à MADAME E. F. THORNTON, Bureau de
Poste, Boite 233, Hudson, N. Y.
28 mai 1866. 6m-t16-219

GRANDE CHANCE D'OBTENIR
UN
COMMERCE DE PREMIERE CLASSE
A DES CONDITIONS LIBÉRALES.

A vendre par vente privée le bail et le fonds de
commerce d'un magasin de ferronneries bien
situé dans une des rues les plus passantes de
la ville. Commerce comptant, loyer modéré et
autres choses propres à donner de grands avan-
tages pour l'agrandissement du magasin. (Le
propriétaire seul se retire des affaires en détail.)
Le bail, etc., et le matériel complet d'un
fourneau de première classe, avec un excellent
pouvoir d'eau, etc., situés sur la ligne du Grand-
Tronc, à une petite distance de Montréal. Loyer
26 seulement par année.
Des ventes seront faites au-dessous du
prix coûtant, et il sera donné beaucoup de temps
pour faire les paiements. S'adresser à
FRANCIS GEORGE,
COMPTABLE,
No. 2, Union Buildings,
Rue St. François-Xavier.
23 ju 2a-204

VENTE A L'ENCAN.
PAR SAMUEL & Cie.
Vente sans réserve
DE
MEUBLES DE B. W.

Nous vendrons SAMEDI, le 26 juillet courant,
la balance de la consignation considérable de
MEUBLES DE MÉNAGE DE B. W., à nos maga-
sins, Nos. 558 et 560 rue Craig. On pourra voir
les meubles vendredi
Vente à DEUX heures.
SAMUELS & Cie.,
266 Encanteurs.

TROISIÈME
GRANDE EXCURSION DE PLAISIR,
AU CLAIR DE LA LUNE.
Les excursionnistes ayant été très satisfaits de
leur voyage d'hier, ont demandé un nouveau
voyage pour SAMEDI PROCHAIN, 28 courant.
Le bateau à vapeur **FAVORITE**, laissera le quai
du Beaucourt à SEPT heures du soir, pour faire le
tour des îles de Varennes et de Beauharnois. Il y
aura sur le bateau, des feux d'artifice, et la ma-
gnifique bande des Chasseurs-Canadiens sera à
bord. Il y aura aussi une musique pour la danse,
à la disposition des passagers.
Des rafraichissements seront servis à bon mar-
ché.
Prix du passage: aller et revenir: 25 centimes.
Si le temps ne le permet pas, le voyage sera
remis au lendemain.
27 juillet. 2f-268

AVIS.
Les sous-signés se sont associés sous les noms et
raison de McKenna et Sexton, comme **PLOM-
BIERS, POSEURS DE TUYAUX DE**
GAZ ET AJUSTEURS D'ENGINS.
THOMAS MCKENNA,
DANIEL SEXTON,
Nos. 58 et 60 rue St. Henri.
27 juillet. 2a-268

\$3 de récompense.
Perdu, le 20 courant, un petit chien, BLACK
AND TAN TERRIER. Celui qui le rapportera à
bord du bâtiment **Rosario**, recevra la récompense
ci-dessus.
27 juillet. 2f-268

HÔTEL A LOUER.—Un Hôtel, situé
dans l'un des meilleurs centres de cette
ville, excellent pour, avec hangars et remise, et
jardin. On louera au gré du locataire, la bière se-
ulement avec la licence, ou la maison entière et
dépendances. S'adresser à ce bureau.
11 juillet. 1m-254

A LOUER.—LE MAGASIN ci-devant
occupé par M. L. Gouvan & Cie., vis-à-vis
l'Hotel, No. 149 grande rue St. Jacques.
Aussi deux bureaux au premier étage.
S'adresser à JAMES MUIR

MEMOIRES
PAR
P. A. DE GASPE
AUTEUR DES
ANCIENS CANADIENS.

A vendre chez les Libraires et à Ottawa chez
l'Éditeur,
GEORGE E. DESBARATS.
12 juillet 1866. 1m-256

Voyage de Plaisir
A
VERCHERES.
Le Bateau à Vapeur **BEAVER**, Capt. M. Demers,
partira de son quai
Le dimanche prochain, le 29 juillet,
à 14 pour VERCHERES, arrêtant, en allant et
revenant, à Beauharnois et Varennes.
Il y aura une bande de musique et un piano à
bord, à la disposition de plusieurs demoiselles qui
se proposent de faire un concert durant le voyage.
Des rafraichissements seront servis à bon mar-
ché.
Prix du passage aller et revenir: Beauharnois,
25 centimes; Varennes et Vercheres, 374 centimes.
Si le temps ne le permet pas, le voyage aura
lieu le dimanche suivant.
26 juillet. 3f-267

ON DEMANDE.—Deux jeunes messieurs
pourront avoir une pension des plus com-
fortables, en s'adressant au No. 20 rue Rousseau,
pour le 1er d'Août.
26 juillet. 6f-267

ARGENT A PRÊTER PAR LA SO-
CIÉTÉ DE CONSTRUCTION GEM-
MANTE "PROVINCIALE," sur garantie de
Biens-Fonds de la cité ou de l'île de Montréal,
payable par installment mensuelle ou semi-an-
nuel. S'adresser à
GEORGE B. MUIR,
Sec.-Trésorier,
No. 30 rue St. François-Xavier.
20 juillet. 1a-262

AVIS AU PUBLIC.—Le Bain Flottant
(Floating Bath) est maintenant ouvert au
public, depuis 5 heures à 9 heures p. m., tous
les jours durant la saison. Pour billets et
prix d'admission, voir les petites affiches à bord
du bain.
Il y aura une chaisette qui transportera les
personnes au bain.
21 juillet. 3f-3am-261

CARTES DE VISITE.
Un paquet de Cartes de Visite Françaises, im-
primées en dix minutes aux Bureaux de l'Union Na-
tionale, avec les types les plus élégants et les plus
nouveau.
18 décembre 1865. 84

AGENT DE L'UNION NATIONALE
A QUEBEC.
THOMAS ETIENNE ROY, écrivain, No. 8 Rue
St. Joachim Haute-Ville, est agent de l'Union
Nationale pour tout le district de Québec. Il est
en conséquence autorisé à recevoir des abon-
nements et annonces pour le dit Journal et ses re-
çus seront regardés comme paiement au bureau de
l'Union Nationale.
LANCOT et THOMPSON,
Propriétaires de l'U. N.
Montréal 29 août 1865.

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DE MONTREAL.

Cette assemblée aura lieu à ST. HYACINTHE,
MARDI et MERCREDI, les 7 et 8 Août prochains.
COMMISSAIRES: — Major-Général Hon. J.
LINDSAY, Hon. JOHN ROSE, Lieutenant-Colonel
BROWN, A. A., Capitaine MAQUAY, R. E. O. J.
BAYNE, J. H. D. DALY, Ecr., A. W. ALLO-
WAY, Ecr., le Maire de Montréal, Hon. T. D.
McGEE; Lieutenant-Colonel G. BOCCHIER, R. B.,
Capitaine Cox 7ème Fusiliers, G. STEPHENS,
Ecr., H. HOGAN, Ecr. Hon. G. E. CARTIER,
Colonel Fane, K. O. B. Lieutenant-Colonel OSBOR-
NE, SMITH, J. E. C. LINDSAY, Ecr., 3ème Rég.,
A. D. C., J. HICKSON, Ecr., J. SHEDDEN, Ecr.,
GREFFIERS DE LA COURSE: — S. SHED-
DEN, Ecr., A. W. ALLOWAY, Ecr.
TREASORIER: — Capt. B. C. HEALY, Major de
Brigade.

Mardi, 7 Août.
1RE COURSE 12. 30.
COURSE A BARRIÈRE D'OUVERTURE, de
\$2,00, ajoutée à un enjeu de \$20 chaque.
Le vainqueur de toute course à barrière ou à en-
jeu devra porter 7 lbs extra. Les chevaux élevés dans
la Province porteront 7 lbs de moins. Les cavaliers
porteront 6 lbs de moins. On parcourra 2 milles.
Il y aura 5 barrières de 3 pieds 6 pouces.

2ME COURSE 1. 15 P. M.
LA COURSE A BARRIÈRE DE LA GARNISON,
de \$100 ajoutée à un enjeu de \$10 chaque,
ouverte à tous chevaux appartenant réellement
aux Officiers de l'armée régulière en Canada et aux
membres de la milice volontaire dans l'une et l'autre
Province, par qui ils seront montés, ils devront en avoir la
possession depuis avant le 1er juillet. 11 Stones
7 lbs. 14 milles avec 6 barrières de 3 pieds 6
pouces.

3ME COURSE 2. 15 P. M.
LE PRIX DE LA REINE, DE CINQUANTE
GUINÉES, don de notre Gracieuse Souve-
raine, ouverte à tous chevaux élevés dans le
Bas-Canada qui n'ont jamais gagné de prix
ou d'enjeu. Poids du Turf-Club de Montréal.
Entrée libre. 14 milles.

4ME COURSE 1. 15 P. M.
LA BOURSE POUR LES CHEVAUX ÉLEVÉS
DANS LA PROVINCE, de \$350 avec un en-
jeu de \$30 chaque. Le second cheval qui
gagnera aura son enjeu et recevra \$50. Che-
val de 3 ans 90 lbs; de 4 ans, 102 lbs; de 5
ans, 110 lbs; 6 ans, 116 lbs. Les vainqueurs
à toute course, de la valeur de \$100 ou au-
delà, devront porter 5 lbs extra; les vainqueurs
de 2 courses semblables, 7 lbs; de trois-cour-
ses, 10 lbs. 14 milles.

Mercredi, 8 Août.
1re COURSE 12. 30.
LA COURSE A BARRIÈRE (Handicap) DES
CHEVAUX ÉLEVÉS dans la PROVINCE, de
\$150 ajoutée à un enjeu de \$15 chaque,
ouverte à tous chevaux élevés dans la pro-
vince. 2 milles avec huit barrières de 3 p. 6
pouces.

2e COURSE, 1. P. M.
PRIX POUR LE CHEVAL DE GUERRE, d
\$100 ajoutée à un enjeu de \$10. Pour tous
chevaux appartenant réellement aux officiers
de l'armée régulière et de la milice volon-
taire, qui les conduiront eux-mêmes. Ces
chevaux devront avoir été régulièrement
montés comme chevaux de guerre jusqu'au
1er juillet 1866. 12 stones 1 mille.

3e COURSE, 2 P. M.
LE PRIX DES MARCHANDS DE MONTREAL,
de \$500 (en or) ajoutée à un enjeu de \$50
Le second cheval gagnera son enjeu et re-
cevra \$50. Ouverte à tous chevaux. Même
poids que pour la bourse des chevaux éle-
vés dans la Province, excepté les pénalités.
Trois milles.

4e COURSE 3 P. M.
LA COUPE CORINTHIENNE, de la valeur de
\$200, ajoutée à un enjeu de \$30. Pour tous
chevaux appartenant de bonne foi aux offi-
ciers de l'armée régulière en Canada, qui
les conduiront eux-mêmes 10 stones de 7
lbs. Chevaux anglais et américains. 7 lbs.
extra. Chevaux achetés après le 3 juillet
1866, 7 lbs extra 14 milles.

5e COURSE, 4 P. M.
LA COURSE DE VENTE, de \$100, ajoutée à
un enjeu de \$10. Le vainqueur sera vendu à
l'encan après la course pour \$10. 11 stones
7 lbs. S'il entre pour être vendu \$300
11 stones, 2 lbs. Pour \$250, 11 stones. Pour
\$200, 10 stones 11 lbs. L'excédent des prix
suffisants hors partie du fonds. Les cavaliers
auront 5 lbs de moins. 1 mille.

CONDITIONS
1. Toutes les entrées seront faites par écrit
adressées au "Secrétaire de l'Assemblée d'Auto-
mne de Montréal," St. Lawrence Hall, et de-
vront être livrées avant 4 heures p. m. le 3
d'Août; après ce temps, aucune entrée ne sera re-
çue. Toutes les entrées devront être accompa-
gnées du montant requis et de la déclaration
des couleurs, sans quoi aucune entrée ne sera re-
çue.
2. Trois chevaux appartenant de bonne foi aux
différents propriétaires, devront partir pour cha-
que course ou l'argent du public ne sera pas
ajouté.
3. Aucun cheval ne pourra entrer: à moins que
le propriétaire n'ait versé au moins \$10 au
fonds, laquelle souscription donne droit à l'ad-
mission gratuite à la course.
4. Tout jockey qui courra sous d'autres cou-
leurs que celles déclarées, sera condamné à une
amende de \$5.
5. Les poids pour la barrière (Handicap) seront
publiés samedi le 4 août.
6. Tout vainqueur devra payer 5 par cent sur
le montant de l'enjeu pour défrayer les dépenses
de la course.
7. Les juments et les chevaux hongres auront
5 lbs de moins.
8. Les règlements du Turf Club de Montréal,
de 1847 seront observés dans tous les cas où ils
s'accordent avec les conditions susdites. Les com-
missaires représenteront comme corps le comité
exécutif.
9. Toute difficulté sera réglée par les commis-
saires ou ceux qu'ils nommeront et leur décision
sera finale.
GEORGE BROWN, Lt.-Col.,
Secrétaire-Honoraire.
Un corps de musique militaire sera présent
chaque jour.
Des trains spéciaux laisseront la rue Bonaventure
à 11 h. a. m. chaque jour.
26 juillet 1866. 4f-267

Acte concernant la Faillite
1864.
DANS L'AFFAIRE DE
Elzear Bourassa,
LAPRAIRIE, FAILLI.

Les créanciers du failli sont par le présent no-
tifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets
en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussi-
gné, et ils ont requis de moi fournir, sous deux
mois de cette date, des états de leurs réclamations
s'élevant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en
ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mention-
nant le fait, le tout attesté sous serment, avec les
pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.
A. B. STEWART,
Syndic Officiel.
26 juillet. 2a-267

POUR FRISER LES CHEVEUX.
On garantit qu'une seule application suffit pour
transformer les cheveux les plus rebelles en boucles
magnifiques. L'élite de la société parisienne et
londonnaise l'a employée avec les résultats les
plus satisfaisants. Elle n'altère pas la chevelure.
Prix, par la maille, soignée et affranchie, \$1. Des
circulaires descriptives expédiées gratis. Adressez,
BERGER, SHUTTS & CO., Chimistes, No. 285,
River Street, Troy, N. Y. Seuls agents pour les
États-Unis.
28 mai 1866. t16-6m-219

FAVORIS et MOUS-
TACHES amenés
sur les figures les plus
imberbes, dans l'espace
de trois à cinq semaines,
par l'emploi du RES-
TAURATEUR **CA PILL-**
LAIRE du Dr. SEVIGNE, la découverte la plus
merveilleuse de la science moderne, agissant sur
la barbe et les cheveux d'une manière presque
miraculeuse.
L'élite de la société parisienne et londonnaise
l'a employée avec le plus grand succès. Les noms
de tous les acheteurs seront enregistrés, et si dans
aucun cas elle ne donne pas entière satisfaction,
l'argent sera remboursé avec plaisir. Prix par la
maille, frais de port payés, \$1. Circulaires des-
criptives et témoignages expédiés gratis. Adressez
BERGER, SHUTTS & CO., Chimistes, No. 285,
River Street, Troy, N. Y., seuls agents pour les
États-Unis.
28 mai 1866. t16-6m-219

OCULISTE ET AURISTE.
DR. L. O. THAYER,
Gradué de l'Université McGill, Licencié
au Collège des Médecins et
Chirurgiens, Etc.,
Et maintenant à Montréal et tient son Bureau
à l'adresse au No. 255, rue Notre-Dame, au-
dessus de M. Laurent et Lafleur, Marchands de
Pianos, où il pourra être consulté sur toutes les
maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches
ont guéris instantanément.
Personnes guéries par le Dr. Thayer:
M. Régis Prévoist, No. 623, rue St. Laurent,
était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en
bâillant, un éclat de bois le frappa au front et lui
fendit l'œil gauche; il est resté sans vue. Il l'a
recouvrée entièrement grâce aux soins du Dr.
Thayer.
Mademoiselle Caroline Charbonneau avait une
forte inflammation dans les yeux; elle fut guérie
complètement.
Le Dr. Thayer traite aussi la Cataracte et autres
maladies semblables.
Heures de Bureau: de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.
18 mai 1866. 1a-t16-212

BILL D'ANNITE DE KENNEDY.
VOUS FEREZ DE GRANDES ÉPARGNES
EN ACHETANT CHEZ
J. G. KENNEDY.
Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est
bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils
sont faits d'étoffes 1/2 plus à la mode et sont
convenables pour la présente et future saisons. Les
habillements sont très en vogue, parmi toutes les
classes. Souvenez-vous de l'adresse:
J. G. KENNEDY,
60, rue St. Laurent.
20 juillet. 2a-262

Institutrice demandée.
On demande pour une École Élémentaire, UNE
INSTITUTRICE capable d'enseigner le Français
et l'Anglais et munie de bonnes recommandations.
S'adresser à
CHS. M. PRUNEAU,
Secrétaire-Trésorier
des Commissaires d'Écoles du Mile-End.
25 juillet. 4f-266

W. ET F. P. CURRIE ET CIE.,
ONT A VENDRE DES
TUYAUX DE DRAINAGE.
Tuyaux de Bouillottes,
Tuyaux de puits à l'huile
Tuyaux à gaz,
Peintures,
Mastics,
Terre à brique,
Briques réfractaires,
Ciment Romain pur,
Sofas Américains, Chaises, et Ressorts de Lit,
etc., etc., etc.
No. 100, Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William.
19 juin 1866. t16-6m-237

Pour laver facilement et à bon
marché,
Employez la Glycerine et la Poudre de
Savon de Harper Toilettiers.
Cette composition fait beaucoup d'économie et
empêche de perdre du temps à frotter. Aucun cris-
tal pour laver, aucune poudre de savon n'obtient
d'un pareil résultat.
Il est vendu au paquet par tous les Épiciers et
en gros par **HARPER TWELVETH STREET,** (Limité)
Bromley-by-Bow, Londres, et par
WALTER MARRIAGE,
No. 30, Rue Lemoine, Montréal,
Agent en gros pour le Canada.
61 avril 1866. 1a-t16-185

AVIS.
Je soussigné, fait défense d'avancer et déclare
sous la présente que je ne serai aucunement res-
ponsable des dettes contractées par ma femme,
Salomé Chevalier, alias la femme, pour quelques
raisons ou cause que ce puisse être.
J. B. LAURIN,
23 juillet. 2a-3fs-264

CHARLES NELSON,
(Successeur de THOS DAVISON)
MARCHAND DE QUINCAILLERIE
En Gros et en Détail,
Utensiles de cuisine de toutes sortes,
Cathedral Block,
No. 207, Rue Notre-Dame, Montréal.
Ferronnerie, Contellerie, un magnifique assorti-
ment de Ferronnerie complète. Appareils
Bains, Corniches, Outils pour jardin, couchettes
en fer, etc., etc.
26 mai 1866. 3m-218

ACADEMIE
FRANÇAISE & ANGLAISE
NO. 179, RUE CADIEUX.
MELLES BELISE, tout en remerciant ses amis
de l'encouragement qu'il en bien voulu donner à
son école, désire ouvrir une nouvelle classe pour
les jeunes demoiselles. Elle s'est associée avec
Melle STORIE, dont la capacité est bien connue,
et qui sera chargée de ce premier cours. Elle en-
seignera aussi: Musique, Dessin, Peinture et tous
les ouvrages de goût. Melle O'BRIEN sera aussi
attachée à l'établissement.
Les classes s'ouvriront MERCREDI, 1er Août.
Les prix seront modérés et payables d'avance.
Quelques-unes des élèves pourraient avoir leur
pension ou demi pension.
Nous ne craignons point de recommander cette
institution aux parents qui ont à cœur l'éducation
religieuse et morale de leurs enfants.
24 juillet. 1m-265

LE REMÈDE UNIVERSEL.
RADWAY'S READY RELIEF!
(Soulagement prompt de Radway.)
Il guérit instantanément les Douleurs!
ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF
CONTRE LE
Choléra Asiatique,
La Fièvre Jaune,
La Potito Vérolo,
ET AUTRES MALADIES CONTAGIEUSES!
SES PROPRIÉTÉS
Comme ANTI-SEPTIQUE,
DESINFECTANT,
ANTI-SPASMODIQUE,
CONTRE-IRRITANT,
STIMULANT DIFFUSIF,
RUBÉFACIENT,
NERVINE,
ANODYNE,
SUDORIFIQUE,
FÉBRIFUGE.

SURETE CONTRE LE CHOLÉRA!
Il n'est pas d'épidémie, quelque subtile, ma-
lignité ou prompt qu'elle soit contre l'organisme
humain, qui puisse résister au Radway's Ready
Relief, si on l'emploie à temps. Si vous êtes at-
taqué du choléra, ou de la diarrhée, prenez immé-
diatement (sous forme liquide) une bonne dose de
cette médecine mêlée à de l'eau, et lavez-vous
toutes les parties du corps avec le Relief pur.
Aussitôt que vous avez pris la potion, vous sen-
tirez plus fort; cela vous purifiera le sang,
arrêtera le progrès de l'inflammation, arrêtera
l'engorgement, vous soulagera des crampes, des
spasmes, vomissements et hémorrhées; cette mé-
decine vous régularisera tout le système et régulari-
sera la circulation du sang. Quelques doses arrê-
teront les évacuations morbides causées par le
choléra. Chaque dose du Relief augmentera les
forces du malade et neutralisera les éléments ma-
lins du choléra ou autres poisons ayant leur siège
dans l'estomac. Il empêchera la désintégration
des parties aqueuses du sang (la principale cause
de la prostration du système).
Si les premiers symptômes du choléra sont
combattus avec le Ready Relief, le médicament
trionphera et le patient sera guéri.

R. R. R.
LE REMÈDE UNIVERSEL.
RADWAY'S READY RELIEF!
(Soulagement prompt de Radway.)
Il guérit instantanément les Douleurs!
ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF
CONTRE LE
Choléra Asiatique,
La Fièvre Jaune,
La Potito Vérolo,
ET AUTRES MALADIES CONTAGIEUSES!
SES PROPRIÉTÉS
Comme ANTI-SEPTIQUE,
DESINFECTANT,
ANTI-SPASMODIQUE,
CONTRE-IRRITANT,
STIMULANT DIFFUSIF,
RUBÉFACIENT,
NERVINE,
ANODYNE,
SUDORIFIQUE,
FÉBRIFUGE.

SURETE CONTRE LE CHOLÉRA!
Il n'est pas d'épidémie, quelque subtile, ma-
lignité ou prompt qu'elle soit contre l'organisme
humain, qui puisse résister au Radway's Ready
Relief, si on l'emploie à temps. Si vous êtes at-
taqué du choléra, ou de la diarrhée, prenez immé-
diatement (sous forme liquide) une bonne dose de
cette médecine mêlée à de l'eau, et lavez-vous
toutes les parties du corps avec le Relief pur.
Aussitôt que vous avez pris la potion, vous sen-
tirez plus fort; cela vous purifiera le sang,
arrêtera le progrès de l'inflammation, arrêtera
l'engorgement, vous soulagera des crampes, des
spasmes, vomissements et hémorrhées; cette mé-
decine vous régularisera tout le système et régulari-
sera la circulation du sang. Quelques doses arrê-
teront les évacuations morbides causées par le
choléra. Chaque dose du Relief augmentera les
forces du malade et neutralisera les éléments ma-
lins du choléra ou autres poisons ayant leur siège
dans l'estomac. Il empêchera la désintégration
des parties aqueuses du sang (la principale cause
de la prostration du système).
Si les premiers symptômes du choléra sont
combattus avec le Ready Relief, le médicament
trionphera et le patient sera guéri.

Le Choléra est-il contagieux?
Les médecins ne s'accordent pas sur cette
question. Notre opinion à nous, c'est que la **CHOLÉ-
RAGION DU CHOLÉRA** ne s'étend qu'aux **feces**
ou **excréments** de patients. Les personnes qui vont
dans des cabinets d'aisance ou ont passé des cho-
lériques ou qui couchent dans des lits entachés
d'excréments de ces malades, PEUVENT PREN-
DRE LA MALADIE. Pour vous garder de ce
danger, arrosez avec le READY RELIEF le plancher
des chambres de cholériques ou le linge qui
leur a servi; arrosez aussi copieusement l'intérieur
des privies, des urinaires et emprenez-en aussi
votre linge. Cela neutralisera les effets malsins du
choléra ou de toute autre maladie contagieuse.
Personne ne devrait entrer dans un cabinet
d'aisance étranger sans avoir avec lui une BOUTEILLE
DE READY RELIEF.

Comme Boisson
POUR
FACILITER LA DIETE,
LE RADWAY'S READY RELIEF, mêlé à de
l'eau, n'a pas son égal au monde. Le voyageur
devrait toujours en avoir une bouteille sur eux.
Le changement d'eau, la diète, les fatigues du
voyage, etc., occasionnent fréquemment le relâ-
chement des boyaux, la diarrhée, les coliques,
etc. Une cuillerée à thé du READY RELIEF dans
un verre d'eau, vous sauvera de tout cela, et vous
le trouverez un tonique sain et un stomacique
précieux.

Pour usage general
Chaque famille devrait avoir le READY RE-
LIEF chez soi. Dans toutes les maladies subites
ou les accidents, il donnera un soulagement im-
médiate. Il n'a pas son égal dans le monde pour
PREVENIR OU GUERIR
LA FIÈVRE JAUNE,
LA FIÈVRE DE NAVIRE,
LA ROUGEOLE,
RHEUMATISME,
NÉURALGIE,
MAUX DE TÊTE,
MAL DE DENTS
Rhumes de Cerveau, Rhumes de
Gorge, Enrouements, l'In-
fluenza, la Diphtérie,
et le Croup.
PRIX: 25 CTS LA BOUTEILLE.

N. B. — Demandez toujours le RADWAY'S
READY RELIEF, vu qu'il y a sur le marché
plusieurs contrefaçons et imitations de ce remède
sans pareil; elles sont l'œuvre d'agents autrui-
fiers à notre service. Soyez sur vos gardes, et n'ache-
tez pas de RADWAY'S RELIEF à moins que l'éti-
quette ne porte la signature *fac simile* de RAD-
WAY et Cie.

A vendre par tous les droguistes et marchands.
JOHN RADWAY, M. D. et Cie.,
518 et 516, Rue St. Paul,
Montréal.
Et 87, MAIDEN LANE,
New York.
12 juin 1866. 1a-q et h-231

